



BILAN A MI-MANDAT

Au Conseil régional des Pays de la Loire

2016-2018



CHRISTOPHE DOUGÉ

Un parcours professionnel et associatif dans l'environnement. Après un premier mandat régional avec l'Eau et la Loire en responsabilité, siège aujourd'hui dans la commission agriculture

Commission Agriculture, Agro-alimentaire, Forêt, Pêche, Mer

« Porter un plan alimentaire régional climato-compatible »

Notre ambition pour les Pays de la Loire

Notre région doit porter un modèle agricole et alimentaire, en faveur du climat, de notre santé et de notre environnement, sans utilisation de pesticides. Elle doit être l'interface dynamique entre les enjeux européens et nationaux (PAC, politiques de l'eau et de biodiversité,...) et les territoires en faveur d'une agriculture nourricière, durable, génératrice de valeur ajoutée et pourvoyeuse d'emplois.

Notre action au Conseil régional

Nous alertons à chaque session l'attribution, sans distinction de critères, de financements importants dits « chèques cadeaux » à l'industrie agro-alimentaire -67 projets - 29,1 M€ de subvention.

Nous portons par des vœux et interventions notre volonté de sortir l'agriculture régionale de l'utilisation des pesticides et nous soutenons les projets agricoles et alimentaires des territoires.

Nos perspectives pour la fin de mandat

Participer à la préparation de la nouvelle PAC 2020 et la nouvelle programmation des financements européens et permettre et à la concrétisation d'actions territoriales transversales : alimentation – eau – agriculture - biodiversité

La politique de la majorité régionale

Elle est basée sur une politique agricole très conventionnelle : un soutien à l'agro-alimentaire et à l'exportation – peu aux agricultures durable et alternatives des territoires.

Implication sur le terrain et avec les réseaux

Nous organisons des visites et des rencontres d'acteurs sur le terrain. Nous relayons les projets des territoires.

Enjeu européen

Nous militons pour une réglementation européenne qui conduise à une agriculture sans pesticides et à sa relocalisation sur les territoires. La future Politique Agricole Commune post 2020 sera un enjeu majeur ainsi que la définition des critères d'attribution des fonds européens.

QUE RETENIR A MI-MANDAT ?



La reconduction du Plan BIO régional



Les chèques –cadeaux à l'industrie agro-alimentaire (29,1M€)



Pas d'actions territoriales alimentation - eau – agriculture - biodiversité

Retrouvez nous sur : <http://ecologiste-citoyen.crpdl.fr/>



Elus_EELV_PdL



GrpEcoloPDL